

Postulat concernant le déroulement de la mise en place du plan d'aménagement local (PAL)

Une fois la pré-étude du plan d'aménagement local (PAL) établie, elle sera présentée au Conseil général pour approbation.

Signatures :

Frédéric Cuche, Florence Aebi, Anne Bourquard Froidevaux, Caroline Küenzi, Cédric Senn, Roby Tschopp , Alain Lugon, Claudio Cerini, David Moratel.